

Le Ministre

Paris, le 29 MAI 2009

Monsieur le Député,

Vous avez bien voulu me faire part des observations des représentants du Syndicat des Enseignants-UNSA (03) au sujet du calendrier scolaire des zones A et C.

Le calendrier scolaire national est élaboré tous les trois ans en concertation avec les partenaires de l'Éducation afin de tenir compte, le cas échéant, des événements prévisibles susceptibles de nécessiter un aménagement spécifique du calendrier (élections, événements sportifs ou culturels mondiaux, etc.).

C'est ainsi que, pour tenir compte de l'organisation des championnats du monde de ski au mois de février 2009 à Val d'Isère, il n'a pas été possible de maintenir la rotation habituelle des zones pour l'année 2008-2009. En effet, il importait que cette manifestation internationale de grande envergure, pour laquelle un site français a été retenu, se déroulât dans les meilleures conditions. C'est pourquoi, pour répondre aux besoins de la région concernée en termes de capacité d'accueil et de disponibilité, et pour éviter des difficultés pour les vacanciers franciliens (circulation, transports, hébergement), il a été décidé de permettre à la zone A d'être en vacances en même temps que les championnats. En conséquence, en 2009, la zone A est partie la première à la place de la zone C qui aurait dû être en vacances pendant cette période selon la rotation habituelle des zones.

Le cycle de rotation normal des zones reprend en 2009-2010 à partir du nouvel ordre établi en 2008-2009. Ainsi, comme le prévoit l'arrêté du 19 mai 2006 fixant le calendrier scolaire des années 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, c'est la zone B qui partira la première en 2009-2010, la zone A la seconde et la zone C la troisième.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Xavier DARCOS

Monsieur Guy CHAMBEFORT
Député de l'Allier
Assemblée Nationale
75355 PARIS CEDEX 07